

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME  
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/042B / 20220415

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SPRL IMMO R.J., dont les bureaux se situent Rue Sainte-Julienne 64 à 4621 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue Sainte-Julienne 64 à 4621 Fléron, cadastré Retinne section D n° 181 A 2.

Le projet consiste en **la construction d'un volume secondaire à l'habitation en vue de la création d'un garage** et présente les caractéristiques suivantes :

**( P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°4.1 - Noyau périphérique - Sous-aire en appui au centre à caractère paysager, Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; S.D.C.: III.B.1- Zone intermédiaire - Zone résidentielle de liaison - habitat, III.C.1- Zone intermédiaire - Zone résidentielle à ouverture paysagère - habitat ; Permis d'urbanisation SERET-BONY du d21/03/1967, modifié le 14/04/1970 – lots n°9-10-11) et s'écarte du permis d'urbanisation pour :**

- 1) Implantation du volume secondaire non conforme car hors de la zone de construction,
- 2) Type de toiture non conforme (plate),
- 3) Matériau de toiture non conforme (végétalisée),
- 4) Modification du relief du sol pour la partie avant.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

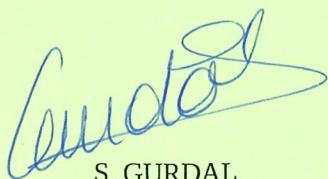
**La date d'affichage de l'annonce est le 22/04/2022.**

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 27/04/2022 au 12/05/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le **15 AVR. 2022**

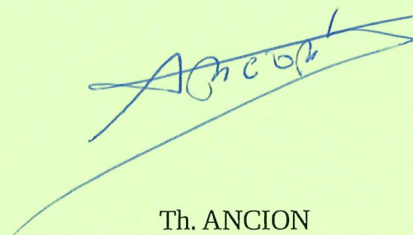
Par délégation de la Directrice  
générale,  
l'attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

